



N° Harmonie :
52596820

Bloc : Réglementation RH
et pratiques managériales

Module : Négociier avec
les partenaires sociaux

Niveau : Intermédiaire

Public cible : DSP – EDMJ -
DFSPIP – Administrateur
d'État

Organisme : École Nationale
d'Administration
Pénitentiaire (ÉNAP)

Intervenante :
Vanessa PREMPAIN
Adjointe au DI de Bordeaux

Date :
du jeudi 17 au vendredi 18
décembre 2026

Durée : 1,5 jour (9h00)

Clôture des inscriptions :
Le 16/10/26

Modalité : Présentiel

Lieu : Agen

Adresse : 440 avenue Michel
Serres

Coût : Aucun

Contacts :
Chargée de formation
Solène SABBAG
solene-maelle.sabbag@justice.fr

Référente handicap
Séverine CONCARI
severine.concari@justice.fr

** Horaires indicatifs, pouvant
faire l'objet d'ajustements*

NÉGOCIER EFFICACEMENT AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Finalité de la formation : Renforcer les compétences des cadres supérieurs dans la préparation, la conduite et le suivi des négociations avec les représentants du personnel et les organisations syndicales.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION :

- > Identifier le cadre institutionnel et réglementaire de la négociation.
 - La réforme du dialogue social : étapes clés, les objectifs,
 - Les textes fondateurs pour l'AP.
- > Identifier les champs de mise en œuvre de la négociation.
 - Sur quels sujets,
 - Les acteurs/ les bénéficiaires,
 - Les garanties accordées aux bénéficiaires de droits syndicaux,
 - Les effets juridiques.
- > Expliquer le rôle et le fonctionnement des différentes instances de consultation.
 - Instances de négociation/consultation : CSA/ CSA FS, bilatérales, multilatérales...
- > Préparer efficacement une négociation.
 - Préparer un accord de méthode, un calendrier, un projet communicable et communiqué en amont,
 - Préparer des réunions bilatérales préalables, concertation, GT...
 - Préparer un diagnostic partagé qui servira de support pour lancer les travaux.
- > Identifier les éléments permettant de conduire une négociation dans un contexte sensible.
 - Le cadre/ le contexte/ les objectifs recherchés/ la méthode employée et donner du sens,
 - Ecoute active, reformulation,
 - Empathie, d'équilibre, ne pas adopter de posture qui bloquerait la négociation,
 - Mentions obligatoires dans le contenu négocié :
 - L'essence/ les objectifs recherchés/ les moyens pour y parvenir/ la méthode employée, les outils, les ressources...
 - Le calendrier de mise en œuvre,
 - Une clause de revoyure/ un point d'étape,
 - Un comité de suivi : sa composition, son rôle...
- > Assurer un suivi opérationnel d'accord ou de désaccord.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE :

- > Exposés théoriques ;
- > Ateliers pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES :

- > Capacité d'analyse stratégique et maîtrise de la conduite des négociations dans un cadre réglementaire contraint ;
- > Communication claire, assertive et constructive en contexte de dialogue social ;
- > Gestion des situations de tension et des conflits sociaux ;
- > Pilotage, sécurisation et suivi des accords issus des négociations.

CATALOGUE DE LA FORMATION CONTINUE DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE